COOPERATIVE VINICOLE "U.P.C.B."
23, rue des Zalieux 51190 LE MESNIL SUR OGER
Société coopérative agricole à capital variable
RCS Reims 780 397 428
Agrément n° 51.259

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 MARS 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le vingt-cinq mars, à 18 heures,

Les membres de la **Coopérative Vinicole "U.P.C.B." du MESNIL SUR OGER**, Société Coopérative Agricole, convoqués par lettre individuelle contenant l'ordre du jour, ainsi que par insertion sous la rubrique "Annonces Légales" du journal "La Marne Agricole" en date du 6 mars 2026, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Coopérative.

EXTRAIT
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2025
Résolution votée conformément à la proposition

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice fait apparaître un **excédent** de **43 419,82 euros** décide l'affectation suivante :

- Autres réserves : 43 419,82 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

15 rue E. Duchâtel
51200 EPERNAY

Tél. : 03 . 26 . 54 . 27 . 54

Fiducec Europe
Epernay

COMPTES ANNUELS

Comptabilité tenue en Euros

COOP UPCB

23 rue des Zalieux

51190 LE MESNIL S/OGER

Période du ***01/11/2024*** *au* ***31/10/2025***

Activité principale : VITICULTURE

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2025

Page 1

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB

Adresse de l'entreprise 23 rue des Zalieux 51190 LE MESNIL S/OGER

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 8 0 3 9 7 4 2 8 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31102025 Net 3	N-1 31102024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	801	AK 801		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	102 180	AO	102 180	102 180
	Constructions	AP	1 063 595	AQ 438 448	625 147	652 412
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	306 633	AS 266 129	40 503	50 459
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 820	AU 2 820		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 411	CV	1 411	1 400
	Créances rattachées à des participations	BB	1	BC	1	1
	Autres titres immobilisés	BD	386	BE	386	386
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	151	BI	151	151
	TOTAL (II)	BJ	1 477 977	BK 708 199	769 779	806 988
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	4 490	BS	4 490	5 533
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	801 586	BY	801 586	880 013
	Autres créances (3)	BZ	132 103	CA	132 103	107 015
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	1 463	CC	1 463	1 463
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	97 369	CG	97 369	64 231
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 882	CI	27 882	27 802
	TOTAL (III)	CJ	1 064 893	CK	1 064 893	1 086 056
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 542 870	1A 708 199	1 834 672	1 893 044

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 152 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable — En Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 591)	DA	14 054	14 054
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 054	14 054
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	44 188	44 188
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	653 955	588 748
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 420	65 207
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	769 670	726 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	265 555	332 277
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	462	462
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	37 025	41 676
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 860	39 161
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 028	76 901
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	661 264	623 716
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	806	52 600
	TOTAL (IV)	EC	1 065 001	1 166 794
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 834 672	1 893 044

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	867 975	901 405
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	823 263	FE		FF	823 263	745 552
	Production vendue services*	FG	138 784	FH		FI	138 784	165 624
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	962 047	FK		FL	962 047	911 177
	Production stockée*					FM	(1 044)	(312)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	26	8 639
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 354	156
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	964 383	919 659
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	762 815	684 798
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	79 114	87 356
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	377	554
	Salaires et traitements*					FY	14 945	16 336
	Charges sociales (10)					FZ	4 008	3 815
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*					GA	43 040	42 966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 068	9 361
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	911 367	845 186
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	53 016	74 473
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	11	12
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	14	14
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 638	9 280
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 638	9 280
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 624)	(9 266)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 391	65 207

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : COOP UPCB — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 972	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 972	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 972)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	964 397	919 674
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	920 977	854 467
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	43 420	65 207

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	26	8 639	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités amendes	1 972	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 834 671.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 962 046.50 Euros et dégageant un bénéfice de 43 419.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2024 au 31/10/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :
Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :
Montant sur exercice 2024/2025 : 3 537 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Participations et autres titres :
La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :
Montant sur exercice 2024/2025 : 744 012 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	801		
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	140 560		4 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	305 533		1 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 764		
TOTAL	1 471 657		5 820
Autres participations	1 401		11
Autres titres immobilisés	386		
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 938		11
TOTAL GENERAL	1 474 396		5 831

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			801	801
Terrains			102 180	102 180
Constructions sur sol propre			919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.		1 305	143 975	143 975
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			306 633	306 633
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		944	2 820	2 820
TOTAL		2 249	1 475 228	1 475 228
Autres participations			1 412	1 412
Autres titres immobilisés			386	386
Prêts, autres immobilisations financières			151	151
TOTAL			1 948	1 948
TOTAL GENERAL		2 249	1 477 977	1 477 977

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	801			801
Constructions sur sol propre	297 428	22 991		320 418
Installations générales agencements aménagements constr.	110 341	8 994	1 305	118 030
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	255 074	11 055		266 129
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 764		944	2 820
TOTAL	666 607	43 040	2 249	707 398
TOTAL GENERAL	667 408	43 040	2 249	708 199

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 994				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 055				
TOTAL	43 040				
TOTAL GENERAL	43 040				

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	801 586	801 586	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 446	43 446	
Groupe et associés	89 333	89 333	
Débiteurs divers	787	787	
Charges constatées d'avance	27 882	27 882	
TOTAL	963 186	963 186	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	166	166		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	265 389	68 363	197 026	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 860	40 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 410	8 410		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 019	50 019		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Groupe et associés	462	462		
Autres dettes	661 264	661 264		
Produits constatés d'avance	806	806		
TOTAL	1 027 976	830 950	197 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 680			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidit és disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	747 425
Autres créances	4 142
Total	751 567

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	741 865
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	60
- PREST.SERV.STOCKAGE	5 500
AUTRES CREANCES	
- ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	4 142
Total	751 567

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 592
Dettes fiscales et sociales	3 820
Autres dettes	18 114
Total	41 692

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INTERETS DES EMPRUNTS	166
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- AUTRES HONORAIRES	4 373
- AUTRES HONORAIRES	6 984
- ACHATS PREST.SERVICE	5 000
- ELECTRICITE GAZ	341
- SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	118
- ACHATS PREST.SERV.CHAMPAGN.	2 216
- FOURNITURES VINICOLES	233
- FOURNITURES VINICOLES	11
- ACHATS BOUCHAGE	1
- PENALITES AMENDES FISC & PENAL	316
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	3 220
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	600
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	9 200
- ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	8 914
Total	41 692

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 882
Total	27 882
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	806
Total	806

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	226		
- LOCATION DE MATERIEL	11		
- MAINTENANCE	71		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	24 035		
- MAINTENANCE	748		
- ASSURANCES VEHICULES	402		
- ASSURANCES RESPONSABILITE	2 390		
Total	27 882		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATION VINIFICATION 20%	806		
Total	806		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS
Coopérative vinicole à capital variable
Exercice clos le 31 octobre 2025

23, rue des Zalieux
51190 LE-MESNIL-SUR-OGER
780 397 428 R.C.S. Reims
Agrément n°51.259

AUDIMIS GRAND EST
PARC D'AFFAIRES REIMS-CHAMPIGNY - BÂTIMENT C - ALLÉE JEAN MARIE AMELIN - 51370 CHAMPIGNY
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COOPÉRATIVE VINICOLE UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS
SIÈGE SOCIAL : 23, RUE DES ZALIEUX
51190 LE-MESNIL-SUR-OGER
780 397 428 R.C.S. REIMS
AGRÉMENT N° 51.259

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2025

À l'assemblée générale de la coopérative vinicole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la coopérative vinicole UNION DES PRODUCTEURS DE LA COTE DES BLANCS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la coopérative vinicole à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative vinicole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la coopérative vinicole ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative vinicole.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 4 mars 2026

Pour la S.A.S. AUDIMIS GRAND EST
Commissaire aux Comptes

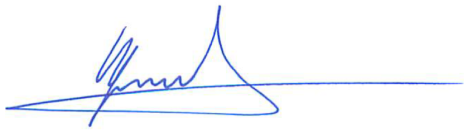

Nicolas CHOQUENET
Associé signataire

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative vinicole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/10/2025 12			Exercice N-1 31/10/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	801	801				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	102 180		102 180	102 180		
	Constructions	1 063 595	438 448	625 147	652 412	−27 265	−4.18
	Installations techniques, matériel et outillage	306 633	266 129	40 503	50 459	−9 955	−19.73
	Autres immobilisations corporelles	2 820	2 820				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 411		1 411	1 400	11	0.75
	Créances rattachées à des participations	1		1	1		
	Autres titres immobilisés	386		386	386		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	151		151	151		
	Total II	1 477 977	708 199	769 779	806 988	−37 209	−4.61
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	4 490		4 490	5 533	−1 044	−18.86
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	801 586		801 586	880 013	−78 427	−8.91
	Autres créances	132 103		132 103	107 015	25 088	23.44
	Capital souscrit - appelé, non versé	1 463		1 463	1 463		
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	97 369		97 369	64 231	33 139	51.59
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	27 882		27 882	27 802	81	0.29
	Total III	1 064 893		1 064 893	1 086 056	−21 164	−1.95
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 542 870	708 199	1 834 672	1 893 044	−58 373	−3.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/10/2025 12	Exercice N-1 31/10/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 591)	14 054	14 054		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 054	14 054		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	44 188	44 188		
	Autres réserves	653 955	588 748	65 207	11.08
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 420	65 207	-21 787	-33.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	769 670	726 251	43 420	5.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	265 555	332 277	-66 722	-20.08
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	462	462		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	37 025	41 676	-4 651	-11.16
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 860	39 161	1 699	4.34
	Dettes fiscales et sociales	59 028	76 901	-17 873	-23.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	661 264	623 716	37 549	6.02
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	806	52 600	-51 794	-98.47
	Total IV	1 065 001	1 166 794	-101 793	-8.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 834 672	1 893 044	-58 373	-3.08
	ettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	867 975	901 405		

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/10/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	823 263		823 263	745 552	77 710	10.42
Production vendue de services	138 784		138 784	165 624	−26 840	−16.21
Chiffre d'affaires NET	962 047		962 047	911 177	50 870	5.58
Production stockée			−1 044	−312	−731	−233.98
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26	8 639	−8 613	−99.70
Autres produits			3 354	156	3 198	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			964 383	919 659	44 724	4.86
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			762 815	684 798	78 018	11.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			79 114	87 356	−8 242	−9.43
Impôts, taxes et versements assimilés			377	554	−177	−31.92
Salaires et traitements			14 945	16 336	−1 392	−8.52
Charges sociales			4 008	3 815	193	5.06
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 040	42 966	74	0.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 068	9 361	−2 294	−24.50
Total des Charges d'exploitation (II)			911 367	845 186	66 181	7.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			53 016	74 473	−21 457	−28.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2025 12	Exercice N-1 31/10/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11	12	−1	−4.43
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	3	0	2.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14	14	−0	−3.14
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 638	9 280	−1 642	−17.70
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 638	9 280	−1 642	−17.70
2. Résultat financier (V-VI)	−7 624	−9 266	1 642	17.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 391	65 207	−19 816	−30.39
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 972		1 972	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 972		1 972	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	−1 972		−1 972	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	964 397	919 674	44 723	4.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	920 977	854 467	66 510	7.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	43 420	65 207	−21 787	−33.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 834 671.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 962 046.50 Euros et dégageant un bénéfice de 43 419.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2024 au 31/10/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMS

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 à jour des différents règlements complémentaires et du règlement 2021-01 relatif aux comptes annuels des coopératives agricoles et leurs unions et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Réserves de propriété :
Les montants des stocks acquis avec une clause de réserve de propriété n'ont pu être déterminés.

Montant des indemnités versées aux administrateurs :
Montant sur exercice 2024/2025 : 3 537 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Participations et autres titres :
La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais non représentatifs d'une valeur vénale.

Apports des associés coopérateurs :
Montant sur exercice 2024/2025 : 744 012 euros.

Effectif moyen du personnel : 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	801		
Terrains	102 180		
Constructions sur sol propre	919 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	140 560		4 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	305 533		1 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 764		
TOTAL	1 471 657		5 820
Autres participations	1 401		11
Autres titres immobilisés	386		
Prêts, autres immobilisations financières	151		
TOTAL	1 938		11
TOTAL GENERAL	1 474 396		5 831

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			801	801
Terrains			102 180	102 180
Constructions sur sol propre			919 620	919 620
Installations générales agencements aménagements constr.		1 305	143 975	143 975
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			306 633	306 633
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		944	2 820	2 820
TOTAL		2 249	1 475 228	1 475 228
Autres participations			1 412	1 412
Autres titres immobilisés			386	386
Prêts, autres immobilisations financières			151	151
TOTAL			1 948	1 948
TOTAL GENERAL		2 249	1 477 977	1 477 977

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	801			801
Constructions sur sol propre	297 428	22 991		320 418
Installations générales agencements aménagements constr.	110 341	8 994	1 305	118 030
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	255 074	11 055		266 129
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 764		944	2 820
TOTAL	666 607	43 040	2 249	707 398
TOTAL GENERAL	667 408	43 040	2 249	708 199

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	22 991				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 994				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 055				
TOTAL	43 040				
TOTAL GENERAL	43 040				

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1	1	
Autres immobilisations financières	151	151	
Autres créances clients	801 586	801 586	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 446	43 446	
Groupe et associés	89 333	89 333	
Débiteurs divers	787	787	
Charges constatées d'avance	27 882	27 882	
TOTAL	963 186	963 186	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	166	166		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	265 389	68 363	197 026	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 860	40 860		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 410	8 410		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 019	50 019		
Autres impôts taxes et assimilés	600	600		
Groupe et associés	462	462		
Autres dettes	661 264	661 264		
Produits constatés d'avance	806	806		
TOTAL	1 027 976	830 950	197 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 680			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
- ACTIONS OU PARTS SOCIALES	0.5000	28 107			28 107

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Evaluation des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations non décomposables continue d'être pratiqué sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée normale d'utilisation.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti à leur dernier coût de revient.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidit és disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	747 425
Autres créances	4 142
Total	751 567

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- VENTES DE MOUTS A 5,5%	741 865
- CLTS AV & ACPT RECUS S/CDE	60
- PREST.SERV.STOCKAGE	5 500
AUTRES CREANCES	
- ASS. COOP. PRODUITS NON FACTURES	4 142
Total	751 567

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 592
Dettes fiscales et sociales	3 820
Autres dettes	18 114
Total	41 692

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des charges à payer

	Montant
INT COUR S/EMP AUP ETS CREDIT	
- INTERETS DES EMPRUNTS	166
FRS NON COOP FACT NON PARVEN	
- AUTRES HONORAIRES	4 373
- AUTRES HONORAIRES	6 984
- ACHATS PREST.SERVICE	5 000
- ELECTRICITE GAZ	341
- SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	118
- ACHATS PREST.SERV.CHAMPAGN.	2 216
- FOURNITURES VINICOLES	233
- FOURNITURES VINICOLES	11
- ACHATS BOUCHAGE	1
- PENALITES AMENDES FISC & PENAL	316
ORGANISMES SOCIAUX CH A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	3 220
AUTRES CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	600
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INDEMNIT. ADMINISTRATEURS	9 200
- ASS. COOP. FACT. NON PARVENUES	8 914
Total	41 692

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 882
Total	27 882
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	806
Total	806

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMIS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	226		
- LOCATION DE MATERIEL	11		
- MAINTENANCE	71		
- TRANSF CHARGES EXPLOITATION	24 035		
- MAINTENANCE	748		
- ASSURANCES VEHICULES	402		
- ASSURANCES RESPONSABILITE	2 390		
Total	27 882		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PRESTATION VINIFICATION 20%	806		
Total	806		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Liste par nature des frais accessoires d'achat

(PCG Art. 831-2/15)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.
AUDIMS

ANNEXE

Exercice du 01/11/2024 au 31/10/2025

Identité de la coopérative

Dénomination Sociale :

Coopérative Vinicole "Union des Producteurs de la Côte des Blancs"

Siège Social :

23 rue des Zalieux
51190 LE MESNIL S/OGER

Activités :

Collecte, pressurage, élaboration, conditionnement, ventes produits et sous produits

Numéros d'Identification :

N° RCS : REIMS 780 397 428

Siret : 780 397 428 00019

APE : 1102 B

Président :

Monsieur Laurent SOLOR

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.